



L'élève doit s'équiper d'équipements professionnels chez le fournisseur A-PROTECT.

Le fournisseur A-PROTECT est un partenaire professionnel agréé par la Région et accepte la Carte ATOUTS NORMANDIE AVANTAGE EQUIPEMENT PROFESSIONNEL. Vous bénéficiez de tarifs privilégiés négociés. Vous pouvez régler les équipements avec la carte Atout Normandie.

1. Boite à Outils/Kit Pressing			
Classe	Fournisseur	Equipement	Tarif TTC
Seconde Métiers Du Pressing	A-PROTECT 50 rue Paul Boucherot 14123 IFS 02 31 82 15 41	Masque Lunettes de Protection Gants	37,20 €
2. Une tenue professionnelle obligatoire à acheter chez le fournisseur			
Classe	Fournisseur	Tenue Professionnelle	Tarif TTC
Seconde Métiers Du Pressing	A-PROTECT 50 rue Paul Boucherot 14123 IFS 02 31 82 15 41	Tunique Blouse Sabot léger	62,80€
Vous pouvez passer votre commande dès à présent chez le fournisseur à l'adresse indiquée ci-dessous			

Nota : Le Kit Pressing rentrée et la tenue professionnelle sont indispensables et obligatoire pour la formation.

La Directrice Déléguée
aux Formations Professionnelles et Technologiques
C.PINEL



L'élève doit s'équiper d'équipements professionnels chez le fournisseur A-PROTECT.

Le fournisseur A-PROTECT est un partenaire professionnel agréé par la Région et accepte la Carte ATOUTS NORMANDIE AVANTAGE EQUIPEMENT PROFESSIONNEL. Vous bénéficiez de tarifs privilégiés négociés. Vous pouvez régler les équipements avec la carte Atout Normandie.

1. Boite à Outils/Kit Pressing			
Classe	Fournisseur	Equipement	Tarif TTC
Seconde Métiers Du Pressing	A-PROTECT 50 rue Paul Boucherot 14123 IFS 02 31 82 15 41	Masque Lunettes de Protection Gants	37,20 €
2. Une tenue professionnelle obligatoire à acheter chez le fournisseur			
Classe	Fournisseur	Tenue Professionnelle	Tarif TTC
Seconde Métiers Du Pressing	A-PROTECT 50 rue Paul Boucherot 14123 IFS 02 31 82 15 41	Tunique Blouse Sabot léger	62,80€
Vous pouvez passer votre commande dès à présent chez le fournisseur à l'adresse indiquée ci-dessous			

Nota : Le Kit Pressing rentrée et la tenue professionnelle sont indispensables et obligatoire pour la formation.

La Directrice Déléguée
aux Formations Professionnelles et Technologiques
C.PINEL